

ÉCONOMIE

Soyez les premiers informés!

Info800
LA RADIO AM DES NOUVELLES



◀ LES TCA CIBLENT FORD C 2
VENTES DE BIÈRE: 8 MILLIARDS\$ C 3

▲ DOLLAR	▲ OR	▲ NASDAQ	▲ TORONTO	▲ NEW YORK	▲ PÉTROLE
84,61 cUS	68,25 euro	446,70 \$US	2166,03	10777,23	10595,93
+0,46	+0,81	+1,80	-6,00	-32,82	-37,57
					64,50 \$US
					+0,12

Bécharde veut faire de Québec le Davos du capital de risque

PIERRE PELCHAT
PPelchat@lesoleil.com

■ Le ministre du Développement économique, Claude Bécharde, veut ni plus ni moins faire de la ville de Québec le Davos du capital de risque en Amérique du Nord, à l'image de ce rassemblement annuel de dirigeants de grandes entreprises et de gouvernements dans la ville suisse.

«Ce défi est certes ambitieux mais il est réaliste si nous continuons de miser sur les avantages de la région», a-t-il soutenu, hier, dans son allocution devant 200 membres de la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec.

Pour ajouter plus de crédibilité à cette perspective, M. Bécharde a souligné que la ville de Québec sera l'hôte en novembre du Sommet nord-américain du capital de risque qui réunira une centaine de sociétés de capital de risque et les plus grands investisseurs institutionnels au Canada dans ce domaine.

«Cet événement est en train de devenir le plus important en Amérique du Nord. Il offre une plate-forme unique pour faire connaître les avantages du Québec au plan technologique», a indiqué le ministre.

En outre, il a rappelé que Québec était déjà le lieu de rendez-vous annuels pour les investisseurs dans les domaines des technologies de l'information et des biotechnologies.

Mais pour réaliser ce projet d'un Davos du capital de risque, le ministre a reconnu l'importance de relier Québec à Boston où logent plusieurs sociétés de placements privés dans les entreprises de la nouvelle économie, par un vol direct quotidien. À moins de nolisier un avion sur Québec, les financiers de Boston ne peuvent se rendre directement à Québec par avion.

«C'est une priorité pour mon ministère. J'en ai discuté la semaine dernière avec la déléguée du Québec à Boston, France Dionne. Nous essayons d'intéresser des transporteurs à offrir ce vol», a-t-il indiqué au cours d'un point



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Claude Bécharde

de presse. Le ministre a dit espérer le retour d'un vol direct entre Québec et Boston d'ici le printemps prochain.

Voir DAVOS en C 2 ▶

Transat A.T.: les profits plongent

KARINE FORTIN
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Emballés à l'idée que le grossiste en voyages Transat A.T. puisse devenir une fiducie de revenu, les investisseurs ont fait fluctuer son titre, hier, malgré des résultats financiers très décevants.

Pour le trimestre terminé le 31 juillet dernier, la société a fait état d'un bénéfice net de 800 000 \$, ou 2 c par action sur des revenus de 552,9 millions \$. L'an dernier à pareille date, les profits totalisaient 12,8 millions \$, ou 31 c par action. Le chiffre d'affaires de Transat A.T. s'établissait alors à 499,1 millions \$.

À la Bourse de Toronto, l'action de la compagnie québécoise a clôturé à 20,06 \$, en hausse de 5 c par rapport à son cours de clôture de la veille. Au cours de la journée, elle a toutefois oscillé entre 18,00 \$ et 21,95 \$. Son creux des 52 dernières semaines est de 19,60 \$ et son maximum, de 28,70 \$.

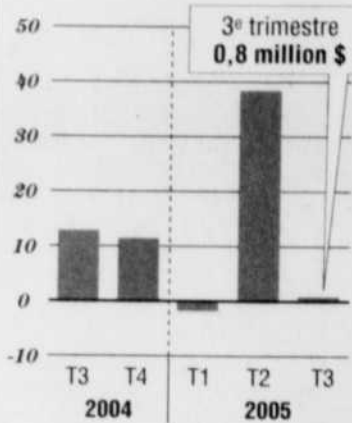
Plus de 3,3 millions d'actions ont changé de mains au cours de la séance, ce qui constitue un niveau «très inhabituel», d'après le chef de la direction financière, François Laurin.

Pour les analystes interrogés par La Presse canadienne, les fluctuations dans la valeur de l'action découlent tout simplement des commentaires du pdg Jean-Marc Eustache sur un

► Résultats



Bénéfices nets trimestriels (en millions \$)



INFOGRAPHIE PC - LE SOLEIL

éventuel changement de structure de l'entreprise.

Lors d'une conférence téléphonique pour discuter des résultats du troisième trimestre, l'homme d'affaires a reconnu que l'idée de faire de l'entreprise une fiducie de revenus était actuellement à l'étude et qu'elle serait présentée au conseil d'administration le 19 octobre.

Voir TRANSAT en C 2 ▶

La ferme SMA cache un véritable petit trésor

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

■ Située en pleine ville, à proximité de l'hôpital Robert-Giffard dans la rue d'Estimauville, la Ferme SMA cache sur ses terres un véritable petit trésor. On connaît depuis longtemps la qualité de son fromage et la beauté de ses fleurs. Mais, depuis le printemps dernier, c'est la gâterie totale.

Un potager de plus de 1200 mètres² qui offre une ribambelle de légumes anciens dont on a parfois oublié le nom et le goût et des nouveaux qui aiguissent facilement notre curiosité. On y retrouve plus d'une cinquantaine de légumes.

C'est ce jardin de couleurs et d'odeurs que les consommateurs québécois pourront découvrir dimanche lors d'une journée portes ouvertes sur les fermes du Québec. En plus de la Ferme SMA, l'Union des producteurs agricoles (UPA) propose également de visiter 16 autres fermes de la région de Québec.

On pourra ainsi en apprendre un peu plus sur les vaches laitières, les bovins



La Ferme SMA ouvre ses portes à la production maraîchère. Plus d'une cinquantaine de légumes, anciens et nouveaux, sont cultivés dans le potager D'un soleil à l'autre. Dans l'ordre habituel, Ginette Boucher, instructrice, Patricia Guay, agronome, Lyne Gagnon, instructrice aux serres, et Daniel Bergeron, agronome du MAPAQ.

de boucherie, les bisons, les cerfs rouges, les wapitis, les chèvres laitières, les porcs, les agneaux, les faisans, les canards, les dindons, les perdrix, les colins de Virginie, les perdrix Bartavelle, les fruits, les légumes et, il va de soi, sur le sirop d'érable.

À la ferme SMA, la courte histoire du potager D'un soleil à l'autre mérite une attention particulière. En fait, ce potager a vu le jour grâce à la complicité d'agronomes, de journalistes et d'un chef cuisinier. L'aventure légumière a commencé quand la journalis-

te de Radio-Canada M^{me} Hélène Raymond, qui animait l'émission D'un soleil à l'autre, le réalisateur de cette même émission, Robert Prévost, l'agronome Daniel Bergeron, du ministère québécois de l'Agriculture et l'agronome de la Ferme SMA Patricia

Guay ont décidé de développer ce jardin de démonstration de légumes rares ou oubliés.

Puis, le chef cuisinier et professeur au Centre de formation professionnelle Fierbourg, de Charlesbourg, Jean-François Lacroix, s'est joint à l'équipe. Il a concocté différentes recettes, comme une salade tiède de foies de volaille au vinaigre de fruits ou une vichyssoise de radis, destinées à mettre en valeur ces fameux légumes.

«C'est une idée, explique M^{me} Raymond, qui a germé au cours de l'hiver dernier. Ça a été un plaisir de s'asseoir ensemble et de concevoir un jardin de ce genre où l'on fait pousser des légumes que l'on ne connaît pas.»

Tout au cours de l'été, les artisans de ce potager rendaient compte de la progression des cultures lors de l'émission D'un soleil à l'autre. «Ça été une expérience formidable, précise M^{me} Raymond. Travailler avec des passionnés comme le personnel de la Ferme SMA, Daniel Bergeron et le chef Jean-François Lacroix, fut très captivant et enrichissant.»

Ce ne sont évidemment pas les légumes qui manquent. On retrouve dans ce potager le daikon Nagano, la moutarde géante rouge, la moutarde japonaise Mizuna, l'épinard Viroflay, le concombre jaune de Russie, le concombre arménien yard long, le chou chinois Tatsoi, la carotte blanche neige, le persil Hamburg à racine, l'okra (gombo), la roquette, le tétragone

Voir SMA en C 2 ▶

Acquisition.biz
Pour acheter ou vendre une entreprise:
www.acquisition.biz

W E N D A K E

Carrefour de la Culture des Premières Nations

2005

Poil d'original

Frère Économe

Kuei-Kuei

ACCÈS GRATUIT LE MARCHÉ DES 3 SOEURS

du 16 septembre 16 h au 18 septembre 16 h

Un poste de traite
Maraîchers locaux et des Premières Nations
Produits biologiques et équitables
Nouveautés maraîchères et plusieurs autres produits du terroir.

De l'animation et des spectacles en continu sur le site.
Kevin Locke - Danseur de cerceaux de réputation internationale
Troupe Sandokwa

Gilles Sioui, musicien émérite et ses invités:
Pierre Bertrand (Beau Domage)
Breen Leboeuf (Offenbach)
Stephen Barry - Blues
Christian Laveau (Wendat)
Charles Puckle - Hip-Hop (Innu)
Plusieurs autres artistes des Premières Nations

De nombreuses surprises pour les enfants.

Informez-vous www.wendake.ca

Négos dans l'automobile: les TCA ciblent Ford Canada

STEVE IRWIN

Presse canadienne

■ TORONTO — Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) a rompu avec la tradition, hier, et décidé de cibler le constructeur que l'on dit être dans la plus mauvaise situation financière parmi les trois grands de l'industrie, soit Ford Canada, dans le cadre de la présente ronde de négociations.

Le président des TCA, Buzz Hargrove, a expliqué que Ford était le constructeur le moins susceptible d'être paralysé par une grève, estimant qu'un arrêt de travail touchant des milliers de

travailleurs de DaimlerChrysler était « inévitable » et qu'une grève des employés de General Motors (GM) était possible. L'annonce faite par les TCA signifie que le syndicat négociera tout

d'abord avec Ford Canada, dans l'espoir de parvenir à une entente-type qui serait ensuite proposée à GM et DaimlerChrysler.

ACCORD POSSIBLE

M. Hargrove a également rompu avec la tradition syndicale en laissant entendre qu'un accord entre Ford et 11 600 travailleurs de l'Ontario pourrait être atteint dès mardi, soit bien avant le 20 septembre, date limite établie pour le déclenchement d'une grève.

Stacey Allerton Firth, négociatrice en chef de Ford Canada, a estimé cela

possible, en dépit d'un échancier serré. « Il y a pas mal de questions difficiles à régler d'ici là, a-t-elle affirmé en entrevue. Compte tenu des progrès jusqu'à présent réalisés lors de nos négociations, et avec beaucoup de travail ces prochains jours, nous avons cependant confiance d'y arriver. »

DAIMLERCHRYSLER

Néanmoins, le dirigeant des TCA a indiqué que DaimlerChrysler pourrait encore être la cible d'un arrêt de travail. Si le syndicat juge à un certain moment être trop éloigné d'une entente avec

Ford, mardi, il ciblera plutôt DaimlerChrysler, a précisé M. Hargrove.

Les observateurs s'attendaient pour la plupart à ce que DaimlerChrysler soit le premier constructeur ciblé par les TCA parce qu'il se trouve en meilleure santé financière que ses deux concurrents américains.

M. Hargrove a toutefois expliqué que les demandes de DaimlerChrysler, incluant celles relatives à la sous-traitance, semblaient tellement peu flexibles qu'une grève était « inévitable » pour les 11 400 travailleurs de l'entreprise à Windsor, en Ontario.

TRANSAT

Suite de la C 1

« C'est la saveur de l'année. Nous en parlons toutes les semaines, tous les jours et nous faisons des calculs », a-t-il confié. Il a toutefois insisté pour dire qu'il ne s'agissait pour l'instant que d'une possibilité et que d'autres pistes étaient envisagées afin de réduire l'encaisse de la société, qui s'élevait au 31 juillet à 498,2 millions \$.

Au cours des derniers mois, Transat a laissé entendre qu'elle pourrait aussi se servir de cette somme pour faire une acquisition, racheter une partie de ses actions ou verser un dividende spécial à ses actionnaires.

UN PLAN

« Il faut bien comprendre que oui, on va présenter un plan aux administrateurs, mais cela ne veut pas dire qu'il va se produire quelque chose dès le lendemain. Il faudra du temps. Mais il faudra certainement faire quelque chose avec l'argent que nous avons », a-t-il expliqué.

Nadi Tadros, de Valeurs mobilières Desjardins, croit que ces propos ont suffi à enflammer les marchés. C'est aussi l'avis de son collègue Philippe Hachechi, de la firme GMP Securities.

DAVOS

Suite de la C 1

L'hiver dernier, Air Canada avait annoncé le retour d'un vol direct entre les deux villes. En raison de la faiblesse des réservations, le transporteur avait annulé les vols avant même la reprise de la liaison. Certains avaient déploré le peu d'efforts d'Air Canada pour faire la promotion de ce vol pour expliquer cet échec.

Le ministre Béchard a soutenu qu'une intensification des liens entre les deux villes permettrait d'accroître les exportations vers les États-Unis. « De par sa proximité et son importance, le marché américain, et notamment le marché de l'Est américain, reste à n'en pas douter l'un des débouchés les plus importants pour les technologies et les produits à haute valeur ajoutée que la région de la Capitale-Nationale développera au cours des prochaines années », a-t-il fait part.

Le ministre dévoilera au cours des prochaines semaines la politique gouvernementale de développement économique qui misera sur les avantages d'investir au Québec.

Au dire de M. Béchard, les programmes sociaux au Québec dont celui des services de garde sont un incitatif pour attirer des gens à s'établir au Québec. Il a donné l'exemple d'un proche qui devait déboursier 300 \$ pour la garde de ses deux enfants à New York alors que ces frais sont beaucoup moins élevés ici.

Le ministre s'est par ailleurs réjoui du dynamisme économique de la région de Québec avec un taux de chômage de 5,8 %, son plus bas niveau depuis 1987.

SMA

Suite de la C 1

de Nouvelle-Zélande, les flageolets, sans oublier les différentes variétés de carottes, de betterave, de laitue, de patates sucrées et de cerises de terre. Ajoutons également les cantaloups et les melons.

POTENTIEL

L'agronome Daniel Bergeron explique que ce potager permet de vérifier le potentiel de production de certains légumes nouveaux et surtout anciens. « On veut savoir, dit-il, pourquoi la culture de certains légumes, comme celle de la carotte dragon, a été abandonnée. Ça nous permet de comprendre les choses. »

L'objectif visé est également de faire connaître aux consommateurs et aussi aux producteurs les nouveaux produits. M. Bergeron note toutefois que bon nombre de légumes que l'on retrouve au potager D'un soleil à l'autre sont déjà cultivés dans la région de Québec.

L'expérience tentée cette année à la Ferme SMA va se poursuivre l'an prochain. Mme Guay aimerait bien mettre un peu plus l'accent sur la culture de la patate sucrée. « On fait actuellement de la production ornementale, explique-t-elle. On veut maintenant apprendre ce qu'est la culture maraîchère. »



Trouvez le candidat que vous allez vraiment aimer.

Avec ses outils de triage simples à utiliser, workopolis.com vous permet de sélectionner les bonnes candidatures. Oubliez tous les CV non pertinents et concentrez-vous sur les meilleurs. Faites comme 46 des 50 « Employeurs de choix au Canada » laissez workopolis.com travailler pour vous.

workopolis.com

LE PLUS GROS SITE D'EMPLOIS AU QUÉBEC

► **Vente des boissons alcoolisées**

Au total, les magasins d'alcool et de bière au Canada ont vendu pour près de 16,1 milliards \$ de boissons alcoolisées au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2004, soit 4,9 % de plus que l'année précédente.



Ventes (milliards \$)	Bière	Vin	Spiritueux	TOTAL
T.-N.	186 033	28 535	103 780	318 348
I.-P.-É.	32 778	8 850	22 478	64 106
N.-É.	237 496	77 484	161 144	476 124
N.-B.	202 816	50 640	90 993	344 449
Québec	2 292 978	1 432 706	508 016	4 233 700
Ontario	3 034 218	1 349 823	1 603 664	5 987 705
Manitoba	226 668	79 403	185 273	491 344
Sask.	218 258	39 101	157 905	415 264
Alberta	743 482	320 986	495 885	1 560 353
C.-B.	973 978	570 820	632 227	2 177 025
Yukon	13 043	4 489	7 876	25 408
T. N.-O.	18 354	4 762	16 129	39 245
Nunavut	2 788	216	923	3 927
CANADA	8 182 891	3 967 816	3 986 293	16 137 000

Les Canadiens ont consommé pour 8,2 G\$ de bière en un an

Les Québécois partagent la première place avec les Terre-Neuviens

RÉJEAN LACOMBE

RLacombe@lesoleil.com

■ C'est une mer de bière que les consommateurs canadiens se sont offerte d'avril 2003 à mars 2004. En valeur, cette mer de bière a coûté 8,2 milliards \$, soit 4 % de plus que l'année précédente. Chaque personne de 15 ans et plus a donc payé 316,20 \$ pour se procurer en moyenne 86,3 litres de sa bière favorite.

Les Québécois ont levé le coude plus souvent que les consommateurs des autres provinces. Avec les Terre-Neuviens, ils partagent la première place grâce à une consommation moyenne d'un peu plus de 115 litres de bière annuellement. En moyenne, les Québécois ont déboursé 369 \$ pour se procurer leur bière, tandis que les Terre-Neuviens ont payé près de 429 \$.

C'est également au Québec, selon Statistique Canada, que l'on retrouve les plus grands consommateurs de vin. Les Québécois ont payé en moyenne près de 231 \$ pour se procurer leur « p'tit rouge » ou leur « p'tit blanc ». Les Ontariens occupent le deuxième rang avec des achats moyens de 136 \$.

Contrairement aux consommateurs anglophones, les Québécois ne sont guère portés sur la consommation de spiritueux. L'an dernier, ils ont déboursé en moyenne un maigre 82 \$, alors que dans les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, la note grimpe à un peu plus de 339 \$.

En additionnant les prix payés pour l'achat de bière, de vin et de spiritueux, les Québécois ont consacré l'an dernier 682 \$ pour l'achat de boissons alcoolisées. C'est au Yukon que la note est plus salée avec un montant de 1035 \$. La moyenne canadienne s'établit à 624 \$.

4,2 MILLIARDS \$

En fait, les consommateurs québécois ont déboursé 2,3 milliards \$ pour l'achat de bière, 1,4 milliard \$ pour le vin et 508 millions \$ pour l'achat de spiritueux. La note totale atteint donc

un peu plus de 4,2 milliards \$. Ils sont devancés par les Ontariens, qui au total ont payé près de 6 milliards \$ pour s'approvisionner en boissons alcooliques, dont 3 milliards \$ en bière.

Au Canada, les magasins d'alcool et de bière ont vendu pour plus de 16,1 milliards \$ de bière, de vin et de spiritueux, soit 4,9 % de plus que l'année précédente. « Ce taux de croissance, constatent les spécialistes, était plus lent que l'augmentation de 6 % observée au cours de l'exercice précédent. »

IMPORTATION

Il faut noter que, d'année en année, le marché de la bière d'importation prend de plus en plus d'ampleur. Mais les produits canadiens dominent toujours le marché. En 2003-2004, le volume des ventes de bières importées représentait 11 % du marché canadien, comparativement à 10,2 % au cours de l'exercice précédent et à moins de 3 % il y a une décennie.

L'an dernier, les consommateurs ont acheté pour 1,1 milliard \$ de bières importées. Pendant que le Canada exportait 391 millions de litres de bière, il en importait 220 millions de litres.

« Au cours de la dernière décennie, indique-t-on, le volume de bière importée a augmenté au taux moyen annuel de 14,7 % comparativement à seulement 1,7 %, en moyenne, pour nos exportations dans le monde entier. »

En fait, plus de 60 % de toute la bière importée distribuée sur le marché canadien provenait des États-Unis, des Pays-Bas et du Mexique.

Projet immobilier de 100 M\$ en gestation à Petite-Rivière-Saint-François

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

■ PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS — Un projet immobilier en montagne de 100 millions \$ sur huit ans devrait prendre forme ces prochains mois à Petite-Rivière-Saint-François. Le Versant du Massif passerait de 50 à 200 résidences, sur 12 millions de pi², incluant des investissements de 5 millions \$ pour des activités récréotouristiques et de loisirs, selon ce qu'a appris LE SOLEIL.

« Le projet existe en raison de la présence du Massif, mais il aurait tout de même vu le jour sans le projet de Daniel Gauthier. Ses plans apporteront une plus-value à l'offre régionale et nous en sommes très heureux », confirme Jonathan Chagnon, un homme d'affaires présent dans le décor charlevoisien depuis neuf ans.

On prévoit construire entre 15 et 20 complexes par année, du clé en mains, tous avec vue sur le fleuve, sur le Massif et sur l'Isle-aux-Coudres. « C'est comme un *resort*, avec des condos, des chalets haut de gamme et des maisons unifamiliales style bord de mer », explique M. Chagnon, qui prévoit fournir les détails de son plan directeur d'ici quelques mois. Le chantier est déjà en branle. Le Versant du Massif emploie une cinquantaine de personnes.

Jusqu'à maintenant, le développement a profité d'investissements de 18 millions \$ en neuf ans, avec la construction de 50 résidences. Une fois complété, le projet aura une capacité locative de 2500 personnes et comprendra deux millions de pieds carrés réservés à des activités récréotouristiques. La majorité des acheteurs offrent leur avoir en location, un service également offert par le promoteur. Ce dernier possède notamment un central de réservation en Montérégie, une entreprise de construction, une compagnie de courtage et un service d'entretien.

« À 22 ans, j'ai vendu ma voiture pour acheter mon premier terrain. J'ai habité six mois dans une roulotte, j'ai misé tout ce que j'avais sur ce projet », raconte M. Chagnon, âgé de 31 ans. Ce dernier remercie encore Jean et Josépha Bouchard aujourd'hui. « Ils m'ont fait confiance en me léguant une partie de leur patrimoine familial. C'est pourquoi je respecte aujourd'hui ces gens et tous ceux qui habitent ce coin de pays », disait-il.

Voilà l'une des raisons qui l'ont conduit à agir, en matière d'environnement, « en bon père de famille », pour reprendre sa propre expression. « J'ai un plan d'aménagement



Le promoteur Jonathan Chagnon est tombé amoureux la région et du Massif il y a neuf ans.

d'ensemble qui règle beaucoup de problèmes. Au niveau des champs d'épuration, tout fonctionne avec des systèmes de bio-filtre et tout est surveillé étroitement. Des tests de sols ont été pratiqués et l'eau de ruissellement est canalisée dans des bassins de rétention », explique-t-il.

DES CENTAINES DE TERRAINS

Les montagnes entre le Massif de Petite-Rivière-Saint-François et Les Éboulements sont toutes actuellement sous l'impulsion de promoteurs immobiliers privés. C'est moins d'une dizaine de groupes qui possèdent entre 1500 et 2000 terrains, dont moins de 15 % accueillent une construction.

De toute évidence, l'attrait de la station de ski du Massif ne se dément pas. En moins d'un an, c'est le quatrième projet amorcé entre Baie-Saint-Paul et Petite-Rivière-Saint-François. Le Domaine Charlevoix (50 millions \$), le Domaine du Massif (40 millions \$) et le Domaine Multi-Bois permettent de chiffrer le développement immobilier en montagne, souvent haut de gamme, à plus de 200 millions \$.

C'est sans compter les vieux projets du Hameau du Massif (300 terrains) et du Fief du Massif (500 terrains) qui tendent à resurgir avec le développement projeté par le Groupe Le Massif. Quant au Domaine de la montagne (35), qui borne Baie-Saint-Paul à l'est, il est probablement le plus avancé.

IBM ouvre un nouveau Centre international d'excellence PLM à Montréal

■ MONTRÉAL — IBM Canada Ltée a annoncé, hier, la création à Montréal d'un centre de recherche visant à aider les entreprises locales à mettre en marché de nouveaux produits, centre dont la mise sur pied se traduira par la création de plus de 200 emplois. Le premier client du Centre in-

ternational d'excellence PLM sera Bombardier Aéronautique. Pendant la durée du contrat de cinq ans liant les deux parties, IBM sera responsable du portefeuille actuel d'applications PLM de Bombardier et mettra de nouvelles applications en œuvre en fonction des besoins commerciaux à venir. Environ 40 employés de Bombardier se joindront prochainement au centre. Le nouveau centre, septième du genre ouvert dans le monde par IBM, fournira aux entreprises de fabrication de toutes tailles du soutien au cours de leur processus de développement de produit, de la conception à la maintenance, discipline connue sous le nom de « gestion du cycle de vie de produits ». PC

Hausse du prix des logements neufs

■ OTTAWA — Statistique Canada rapporte que les prix des logements neufs ont affiché une légère hausse de 0,2 % par rapport à juin, tandis que le taux d'augmentation sur 12 mois est demeuré stable, s'étant établi à 4,7 %. La stabilité du marché des logements neufs, de même que l'augmentation des coûts des matériaux de construction et de la main-d'œuvre, ont contribué à la hausse des prix à l'échelle nationale. Au Québec en général, les prix sont demeurés stables de juin à juillet 2005, mais pour toute l'année ils ont connu une hausse de 4,4 %. PC

Ville
La vie active d'un quartier branché !
Samedi, Cahier Habitation

Les petites annonces du Soleil

844-4444

7 JOURS

LE JOURNAL DU DÉTAIL

BAZAR et SERVICES

BGD40-N3

-35 %

GD-36

-50 %

Du 7 au 11 septembre

NAPOLÉON

FOYERS DE QUALITÉ

Détailant Alliance

5690, Pierre-Bertrand N., Québec

622-8500

www.brique-pave-foyer.com

Grande vente des manufacturiers

Tout est réduit

-50 % sur le foyer au gaz **BGD42N-D**

BRIQUE & PAVÉ
Giroux-Maçonnex

REO : 8004-8085-14

Nouveau magazine 100% déco créative

EN KIOSQUE DÈS MAINTENANT !

Retrouvez Manon LeBlanc dans

Manon m'inspires !

lundi 19 h 30 et mercredi 19 h à canex

Les Éditions **GESCA**

Ottawa envisage de resserrer les règles pour les fiducies de revenus

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral envisage de resserrer les règles concernant les fiducies de revenu, dont la prolifération lui fait perdre des centaines de millions de dollars par année en revenus fiscaux.

Un document de travail émanant du ministère des Finances et rendu public hier évalue à 300 millions \$ les pertes pour le gouvernement pour la seule année 2004.

Le ministère lance une consultation afin de connaître l'avis des intervenants sur les marchés financiers ainsi que du public en général concernant les implications fiscales des fiducies de revenu ainsi que d'autres investissements de ce genre. Les parties intéressées pourront soumettre leur avis d'ici le 31 décembre.

Le document de travail souligne que la capitalisation boursière des fiducies de revenu au Canada est passée de 18 milliards \$ en 2000 à 118,7 milliards \$ à la fin de l'année dernière. La croissance de ces entités est attribuable, selon le ministère des Finances, aux faibles taux d'intérêt, au traitement fiscal avantageux qu'elles confèrent, à l'appétit des investisseurs pour les distributions en espèce de même qu'aux prix élevés de produits de base tels que le pétrole et le gaz.

Ces fiducies distribuent chaque mois ou chaque trimestre une partie de leurs revenus aux détenteurs de parts, qui doivent en contrepartie assumer le fardeau fiscal de ce transfert des revenus. Elles ont d'abord été fort populaires dans les secteurs de l'énergie et de l'immobilier, mais elles s'étendent maintenant à des secteurs aussi variés que les services financiers et les médias.

Le groupe de presse CanWest ainsi que la société financière CI ont d'ailleurs fait part, hier, de leur intention d'adopter en tout ou en partie une structure de fiducie de revenu.

Le document du ministère des Finances souligne que d'autres pays, tels que l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, permettent des entités semblables, mais que « seul le Canada



Ralph Goodale

semble avoir connu une croissance aussi rapide de ces structures au cours des dernières années.

Le ministre des Finances, Ralph Goodale, a dit hier que la grande popularité des fiducies de revenu soulève de nombreuses questions.

« La perte de revenus devient un enjeu lorsqu'il s'agit de centaines de millions de dollars, mais ce n'est pas la seule question », a dit le ministre à l'issue d'une allocution prononcée à Vancouver.

« Il faut aussi soulever les questions de la croissance, de l'équité, de l'efficacité du système fiscal. Toutes ces questions doivent être examinées », a-t-il ajouté.

Dans son budget 2004, le ministre Goodale proposait de limiter les investissements des caisses de retraite dans les fiducies de revenu. Il a toutefois été contraint de renoncer à cette mesure, en raison de la vive réaction de protestation de la part des gestionnaires de caisses de retraite.

La CIBC prédit que le prix d'un baril de pétrole dépassera 100\$US en 2007

■ TORONTO (PC) — Marchés mondiaux CIBC prédit que le cours du baril de pétrole atteindra 84\$US l'année prochaine et qu'il franchira la barre des 100\$US d'ici la fin de 2007.

Dans l'édition du mois de septembre de son étude mensuelle sur les indicateurs économiques publiée hier, la division de la Banque CIBC soutient qu'« à la fois l'offre et la demande poussent les prix du pétrole à la hausse ».

« Les infrastructures pétrolières et les champs de pétrole dévastés par l'ouragan Katrina n'auront pas seulement un impact sur la production actuelle, mais sur la production future également.

« Selon l'étude, l'augmentation prévue de la capacité de production dans le golfe du Mexique devrait être réduite de moitié, diminuant de près de 300 000 barils par jour l'approvisionnement potentiel futur. »

Ces problèmes dans le golfe du Mexique surviennent alors que la production est stagnante en Russie et que la capacité de l'OPEP est épuisée, soutient la Banque, en soulignant que « la demande mondiale est moins sensible aux prix qu'on ne l'a d'abord cru ».

L'étude associe le fait que la demande mondiale pour le pétrole est moins sensible aux prix élevés à « l'importance grandissante de la consommation chinoise d'énergie ».

Jeff Rubin, économiste et stratège principal au sein de Marchés mondiaux CIBC, soutient que si l'impact écono-

mique global des hausses prévues des prix du pétrole est difficile à mesurer, « au minimum le glissement économique causé par des prix de l'énergie plus élevés devrait rapidement mettre un terme à l'augmentation des taux d'intérêt à court terme au Canada et aux États-Unis ».

« Mis à part une possible autre hausse des taux de deux côtés de la frontière, a ajouté M. Rubin, nous avons vraisemblablement atteint un pic cyclique en termes de taux d'intérêt à court terme, en raison des prix croissants du pétrole. »



Hôpital Laval

Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie

APPEL D'OFFRES

Projet # 2005-2524

RÉORGANISATION DES STATIONNEMENTS À L'HÔPITAL LAVAL, automne 2005

Propriétaire :

Hôpital Laval

2725, chemin Sainte-Foy

Sainte-Foy (Québec) G1V 4G5

Téléphone : (418) 656-4850

Télocopieur : (418) 656-4642

L'Hôpital Laval demande des soumissions pour le projet en titre.

Les personnes intéressées peuvent consulter l'avis d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse : www.seao.ca

Obtention des documents

Les documents pourront être obtenus contre un chèque visé non remboursable de 50 \$ émis à l'ordre du propriétaire ou en argent comptant à compter du **vendredi 9 septembre 2005**. Prière de réserver les documents par téléphone à la Direction des services techniques au (418) 656-4850.

Garantie de soumission

Cautionnement : 10 % du coût des travaux estimé par l'entrepreneur lorsque la garantie est fournie sous forme de cautionnement délivré par une institution financière (utiliser les formules des documents standards du ministère de la Santé et des Services sociaux), ou

Chèque visé ou obligations : 5 % du coût des travaux estimé par l'entrepreneur soumissionnaire lorsque la garantie est fournie sous forme d'un chèque visé à l'ordre du propriétaire ou d'une valeur nominale de 5 % de ce même coût sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises et garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Valable pour 45 jours.

Renseignements généraux

Seules seront considérées les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant un établissement au Québec, ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord. Avoir les qualifications exigées et détenir la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. 81-1).

L'Hôpital Laval se réserve le droit de n'accepter aucune des soumissions reçues, même la plus basse.

Visite des lieux

Le mardi 20 septembre 2005, à 11 h, à la Direction des services techniques, local Y2241 (pavillon Marguerite-d'Youville).

Date de réception et d'ouverture des soumissions (reçues et ouvertes publiquement)

Le jeudi 29 septembre 2005, à 15 h (heure locale) au Service des approvisionnements de l'Hôpital Laval, 2725, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec) G1V 4G5, porte extérieure n° 601.

Gilles Lagacé

Directeur général

Institut universitaire affilié à l'Université Laval

La vente de l'abattoir Colbex aux producteurs de bovins devancée à septembre

■ MONTRÉAL — Les producteurs de bovins du Québec devraient devenir propriétaires de l'abattoir Colbex-Levinoff dès ce mois-ci plutôt que le 1^{er} janvier 2006, comme on le prévoyait au départ. Le président de l'Union des producteurs agricoles, Laurent Pellerin, a confirmé à NTR que les avocats des parties sont à finaliser la transaction. Les producteurs pourront ainsi désormais contrôler un maillon important de la chaîne qui mène la viande de bœuf de la ferme aux consommateurs et récupérer une part des revenus du marché. La crise de la vache folle a fait chuter dramatiquement le prix payé aux agriculteurs, mais les consommateurs n'en avaient pas bénéficié, les prix s'étant maintenus en épicerie. Les producteurs ainsi que les associations de consommateurs avaient accusé les abattoirs d'avoir grassement profité de la situation. La crise n'est pas résorbée pour autant, les animaux vivants de plus de 30 mois et leur viande ne pouvant toujours pas traverser la frontière américaine. Cependant, l'ouverture des États-Unis aux animaux de moins de 30 mois a permis au marché canadien d'absorber davantage de viande provenant d'animaux plus vieux. PC

Wal-Mart a mis sur pied un bureau régional du Québec

Laurier Cloutier
La Presse

■ MONTRÉAL — Wal-Mart Canada, de Mississauga, en Ontario, vient de mettre sur pied un bureau régional du Québec, qui prend progressivement la direction de l'exploitation de la chaîne sur son territoire, à la place du siège social ontarien.

C'est une première au Canada et c'est seulement la quatrième fois dans le monde que le détaillant établit un bureau régional, a déclaré à *La Presse Affaires* le nouveau directeur régional des communications, Yanik Deschênes. Ce dernier attribue la décision, prise au début de l'année, à la croissance des affaires et au besoin de décentralisation plutôt qu'au problème d'image de la compagnie et à la fermeture du magasin de Jonquière après la mise sur pied d'un syndicat.

Outre le nouveau vice-président régional, Sylvain Prud'Homme, la direction du Québec de Wal-Mart Canada comprend six employés, soit deux responsables des ressources humaines, un chargé de la prévention des pertes (vols, erreurs de stocks), deux adjoints administratifs et Yanik Deschênes.

Au Brésil, le siège social de la filiale de Wal-Mart, à Sao Paulo, peut maintenant compter aussi sur un bureau régional, à Recife, pour desservir la population d'un État du Nord-Est aux caractéristiques ethniques et culturelles différentes de celles du reste du pays, a expliqué Yanik Deschênes. En Chine, Wal-Mart a établi son siège social dans le sud-est du pays, mais vient d'ajouter un bureau régional à Pékin. Aux États-Unis, le détaillant a mis aussi sur un bureau régional pour mieux servir la Californie. C'est le tour du Québec.

Au deuxième étage du Wal-Mart du Centre Laval, la filiale canadienne présidée par Mario Pilozzi, originaire de Montréal, avait déjà établi une équipe

de 12 traducteurs pour répondre aux exigences du marché francophone.

Sylvain Prud'Homme doit rendre des comptes à Mississauga, tout comme les membres de son équipe, mais la structure de pouvoir « n'est pas très hiérarchisée » et Yanik Deschênes travaille autant avec le vice-président régional qu'avec son patron en titre, le directeur canadien des communications, Andrew Pelletier.

Le porte-parole ne peut préciser l'investissement requis pour mettre en place le bureau régional, mais il s'agit essentiellement de salaires et d'achat d'ordinateurs.

« Ce qui est sûr, c'est que Wal-Mart Canada décentralise son processus décisionnel, au profit de la direction régionale. Cette dernière prend les décisions qui touchent le Québec, au fur et à mesure qu'elle progresse dans son implantation. Il s'agit d'abord de se faire connaître de tous les effectifs de la compagnie au Québec. La charge de travail de l'équipe augmente ainsi tous les jours », a assuré Yanik Deschênes.

« Même aux États-Unis, Wal-Mart démontre sa volonté de rapprocher les décisions le plus près possible des clients desservis », selon lui.

« Ça bouge au Québec », a assuré Yanik Deschênes, où le détaillant exploite 46 magasins qui emploient 11 000 personnes. « Au cours des dernières semaines, Wal-Mart a démenagé deux magasins, à Saint-Eustache et à Sherbrooke, et en ouvrira bientôt quatre autres, à Sainte-Agathe, à Laval, à Saint-Georges de Beauve et à Saint-Romuald. »

Prix de l'essence : Ottawa cherche une solution

■ VANCOUVER — Le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, cherche un moyen de venir en aide aux consommateurs canadiens durement affectés par la flambée des prix de l'essence. Mais le problème, c'est de faire en sorte que cette aide puisse bel et bien les re-

joindre, dit-il. « Nous cherchons des solutions, mais ce n'est pas simple, a déclaré le ministre hier dans un discours devant les membres de la Chambre de commerce de Vancouver. Nous ne pouvons pas en tant que gouvernement ignorer le problème. » Certains ont déjà proposé au ministre d'éliminer la TPS sur l'essence ou tout au moins de plafonner la taxe. M. Goodale estime cependant que plafonner la TPS réduirait le coût du litre d'essence de 2c ou 3c, mais seulement pour un jour ou deux. PC

AVIS PUBLIC

Arrondissement de La Cité
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET
DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT VQZ-3
« SUR LE ZONAGE ET L'URBANISME »

Le Conseil d'arrondissement de La Cité a approuvé le 5 juillet 2005 le projet suivant :

Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement La Cité sur le zonage et l'urbanisme relatif au territoire de l'ancienne Ville de Québec relativement à la zone 458-M-183.28, afin d'autoriser dans la zone 458-M-183.28 (Place D'Youville), l'exploitation d'un café-terrace à titre d'usage complémentaire à un usage principal lié à la restauration ou au débit d'alcool, et ce, en tout temps. Les conditions prescrites au règlement relativement à son exploitation et à son aménagement doivent être respectées.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 20 septembre 2005 à 19h, à la salle Armand-Trothier du bureau d'arrondissement de La Cité, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le président de l'arrondissement de La Cité expliquera le contenu de ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet peut être consulté au 5^e étage du bureau d'arrondissement de La Cité, situé au 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Québec, ce 9 septembre 2005.

Le secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, Jacques Vallée

APPEL D'OFFRES

PROJET : Coopérative d'habitation Le Harfang de Beauport

MAÎTRE DE L'OUVRAGE : COOPÉRATIVE LE HARFANG DE BEAUPORT 155, boulevard Charest Est, bureau 120 Québec (Québec) G1K 3G6

ARCHITECTES : ABCP Architecture - Urbanisme 255, boul. Charest Est, bureau 190 Québec (Québec) G1K 3G8 Tel. : 418.649.7369

La Coopérative Le Harfang de Beauport invite les entrepreneurs en construction à présenter des soumissions pour la construction de 30 unités d'habitation sur la rue Boutet, dans l'arrondissement de Beauport, ville de Québec, ainsi que pour la construction et réfection de la dite rue Boutet. Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements devront être réservés à partir du 9 septembre 2005 à 8 h au bureau des architectes ABCP, pour un montant de 100 \$, payable par chèque visé émis à l'ordre de ABCP architecture et urbanisme ou en argent comptant.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à SOSACO, Maison de la Coopération, 155, boul. Charest Est, bureau 120, Québec QC, G1K 3G6 jusqu'à 14 h le 29 septembre 2005 et seront ouvertes publiquement le même jour et à la même heure.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c. Q-1) et la licence no. 3031 ou 3032 du RBQ étant accrédités par un administrateur du Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le Maître de l'ouvrage ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni d'encourir des réclamations de la part des soumissionnaires.

M. Yvon Rioux, chargé de projet Sosaco
Coopérative Le Harfang de Beauport

AVIS PUBLIC

COMMISSION CONSULTATIVE SUR LE SCHEMA D'AMENAGEMENT
MODIFICATION AU SCHEMA D'AMENAGEMENT
(Règlement 207 de la CUQ et ses amendements)
PROJET DU RÈGLEMENT R.V.Q. 930

Prenez avis que la Commission consultative sur le schéma d'aménagement de la Ville tiendra une assemblée publique le 26 septembre 2005 à 19h, au bureau de l'arrondissement Charlesbourg, 160, 76^e Rue Est, concernant le projet du règlement R.V.Q. 930 intitulé Règlement modifiant le Règlement 207 concernant le schéma d'aménagement de la CUQ relativement au ruisseau Laurentien.

Ce règlement modifie l'annexe I relative aux zones de contraintes par la suppression du ruisseau Laurentien, situé dans l'arrondissement Charlesbourg, des cours d'eau visés à l'annexe.

La modification proposée ne nécessite aucune modification obligatoire au plan directeur d'aménagement et de développement, ni à la réglementation d'urbanisme. Toutefois, une modification facultative peut être apportée au plan directeur à l'effet de supprimer le tracé du ruisseau Laurentien sur la carte 21 relative aux plans d'eau visés, ainsi qu'à la réglementation d'urbanisme à l'effet de supprimer le tracé du ruisseau Laurentien sur le plan de zonage 96-2921Z01 du règlement de zonage 96-2921 de l'ancienne Ville de Charlesbourg.

Le projet du règlement R.V.Q. 930 peut être consulté au bureau de la greffière de la Ville, situé au 2, rue des Jardins, bureau 214, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Pour toute information additionnelle sur ce projet de règlement, vous pouvez communiquer avec le secrétaire de la Commission, monsieur Denis Jean, au numéro de téléphone 641-6411 (poste 2228).

La Commission consultative sur le schéma d'aménagement entendra, lors de cette assemblée publique du 26 septembre 2005, toute personne ou tout organisme intéressé à lui faire part de commentaires ou à déposer un mémoire concernant ce projet de modification au schéma d'aménagement de la Ville.

Donné à Québec, ce 7 septembre 2005.

L'assistant-greffier par intérim, Me Marcel Laroche

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
MODIFICATION AU PLAN DIRECTEUR
D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
(PDAD) PROJET DU RÈGLEMENT R.V.Q. 1066

Lors de la séance tenue le 6 septembre 2005, le Conseil de la Ville a adopté le projet du règlement R.V.Q. 1066 intitulé Règlement modifiant le règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement relativement au ruisseau Laurentien.

Prenez avis qu'une assemblée publique de consultation se tiendra le 26 septembre 2005, à 19h30, ou aussitôt que la présidence pourra tenir cette assemblée, au bureau de l'arrondissement Charlesbourg, 160, 76^e Rue Est. Ce règlement modifie l'annexe I par la suppression du ruisseau Laurentien, situé dans l'arrondissement Charlesbourg, sur la carte 21 relative aux plans d'eau visés au plan directeur d'aménagement et de développement.

Lors de cette assemblée publique de consultation, la conseillère Odile Roy, désignée à cette fin par monsieur le maire Jean-Paul Allier, expliquera le contenu de ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et elle entendra toute personne ou tout organisme intéressé à lui faire part de ses commentaires concernant ce projet de règlement.

Le projet du règlement R.V.Q. 1066 peut être consulté au bureau de la greffière de la Ville, situé au 2, rue des Jardins, bureau 214, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Donné à Québec, ce 7 septembre 2005.

L'assistant-greffier par intérim, Me Marcel Laroche

AVIS DE PROMULGATION

Le 6 septembre 2005, le Conseil de la Ville de Québec a adopté :
- le Règlement modifiant le Règlement soumettant le territoire de l'Université Laval à la juridiction de la Ville de Sainte-Foy pour fins de protection publique, R.V.Q. 995;
- le Règlement modifiant le Règlement sur les distributeurs automatiques et les appareils de jeux (R.V.Q. chapitre D-5) relativement au pouvoir d'inspection, R.V.Q. 1015;
- le Règlement sur la fermeture d'une partie de la 80^e Rue Est située dans l'arrondissement Charlesbourg, R.V.Q. 1036;
- le Règlement sur la fermeture d'une partie de la rue du Jade située dans l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, R.V.Q. 1038.

Lesdits règlements entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Une copie de l'ensemble de ces règlements est disponible, pour consultation, au bureau du greffier, situé au 2, rue des Jardins, Québec, durant les heures de bureau.

Donné à Québec, ce 7 septembre 2005.

Le greffier par intérim de la Ville
René Dampousse, o.m.a.

D-FENSE fera la mise en marché de LUCIE

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

■ RDDC Valcartier, le plus grand centre de recherches du gouvernement fédéral au Québec, vient d'accorder à une jeune entreprise québécoise, D-FENSE Ltée, la mise en marché d'une technologie destinée à la surveillance sous-marine.

Fruit de plusieurs années de recherche, la caméra sous-marine LUCIE (Laser Underwater Camera Image Enhancer) peut servir aussi à des fins civiles: elle pourrait, par exemple, être fort utile dans le golfe du Mexique pour repérer des débris de plates-formes pétrolières endommagées par l'ouragan Katrina, comme elle pourrait peut-être trouver le fameux lot de fromages Boivin perdu quelque part dans le Saguenay.

MEILLEURE VISION

Car LUCIE permet de voir cinq fois mieux que toute autre caméra conventionnelle. Elle permet de supprimer pratiquement tout la lumière réfléchie, sauf celle provenant de la cible. Toute la lumière rétrodiffusée par les particules en suspension présentes dans l'espace intermédiaire arrive avant le déclenchement de sorte que le dispositif n'en tient pas compte.

L'illuminateur laser, la caméra, tous les dispositifs d'alimentation et l'électronique auxiliaire sont logés dans un



Le chercheur Georges Fournier, à droite, est tout heureux de montrer sa caméra au président de D-FENSE, Gaston Sylvain, au centre, et au directeur intérimaire de RDDC Valcartier, Christian Carrier.

seul cylindre de 25 cm de diamètre sur 60 cm de longueur.

« Son prix variera de 250 000 \$ à 500 000 \$ pièce », précise le président de D-FENSE, Gaston Sylvain.

Les recherches à RDDC Valcartier se sont étirées sur près de huit ans, sous la direction de Georges Fournier. LUS Navy mettra la caméra à l'essai durant l'automne.

MISE AU POINT

Selon le directeur intérimaire de RDDC Valcartier, Christian Carrier, le Centre a consacré au-delà de 1 million \$ pour mettre au point l'appareil et poursuivra ses travaux pour qu'il puisse s'adapter à presque tous les travaux autonomes (ROV et UAV) dédiés aux travaux sous-marins de types militaires et commerciaux. LUCIE, qui sera commercialisée sous le nom de *Sea Surveyor*, permettra aux forces de l'ordre et aux forces armées d'observer toutes structures immergées, comme les parois de navires, les quais, les piliers de pylônes, les ponts, les viaducs, les barrages, de même que les mines sous-marines.

D-FENSE, selon son président, a investi plus de 350 000 \$ au chapitre corporatif et compte investir à court terme plus de un demi-million de dollars dans l'adaptation et la commercialisation de LUCIE.

Les actionnaires de D-FENSE vont annoncer sous peu le regroupement de D-FENSE Ltée et de D-FENSE Capital Ltée, une société à capital de démarrage (SCD) inscrite à la Bourse de croissance TSX sous la cote DFC.

Bell lance un deuxième service de téléphonie IP

Il ne sera pas nécessaire d'être abonné à Internet

■ MONTRÉAL (PC) — Bell Canada a lancé hier au Québec et en Ontario un deuxième service de téléphonie IP pour lequel il n'est pas nécessaire d'être abonné à Internet.

Ce service, baptisé « téléphonie numérique », est déjà disponible à Toronto et à Hamilton et sera progressivement étendu sur le reste du territoire de l'ancien monopole.

Il en coûtera 40 \$ par mois pour des appels locaux illimités ainsi que certaines fonctions d'appels telles que la messagerie vocale par courriel, le ren-

voi automatique et la gestion de compte en ligne.

Il ne sera pas nécessaire de signer un contrat, de changer de numéro de téléphone ou de prendre rendez-vous avec un technicien pour activer le service, a indiqué Bell dans un communiqué.

Le service de téléphonie IP offert depuis mars à Québec, à Trois-Rivières

et à Sherbrooke sera désormais considéré comme le « service téléphonique numérique de base » de Bell. Il est disponible partout au Québec et en Ontario depuis hier. Son prix, qui variait entre 38 \$ et 40 \$, a été abaissé à 34 \$.

Selon le président Services Voix sur IP (VoIP) de Bell, Ron Close, « il s'agit d'un choix attrayant pour les consom-

Le prix a été abaissé à 34 \$ par mois

mateurs qui veulent une deuxième ligne résidentielle ou pour ceux qui recherchent l'avantage additionnel de la mobilité ».

DÉVOILEMENT

Ce service avait été dévoilé par l'ancien président de la division Marché consommateurs Pierre Blouin, qui a quitté l'entreprise la semaine dernière après plus de 20 ans de services.

Bell détient toujours un quasi-monopole dans le domaine de la téléphonie résidentielle au Canada mais en ma-

tière de VoIP, il n'est ni le premier ni le moins cher.

Au Québec, Cogeco et Vidéotron offrent tous deux des services de téléphonie numérique. En mai, le câblodistributeur de l'empire Québecor se réjouissait du succès remporté par son service et disait avoir du mal à répondre à la demande. Toutefois, contrairement à Bell, les nouveaux venus dans la téléphonie résidentielle n'ont pas à faire approuver leurs tarifs de VoIP par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

SIEMENS

» l'avenir des appareils électroménagers commence ici, maintenant disponibles au Canada seulement chez Future Shop.



La cuisinière Siemens xTronic[™] vous offre des plats longuement mijotés pour votre vie au rythme rapide. La vaisselle Siemens hiDefinition[™] débarrasse votre vaisselle à 99,9% de toute bactérie. Il semble que les dîners entre amis se feront chez vous à partir de maintenant.

Une cuisson à convection supérieure. La cuisson Siemens threeD convection[™] utilise un ingénieux système à chicane qui dirige l'air à des angles déterminés avec précision. Cuisinez plus rapidement. Cuisinez mieux. Mangez mieux.

Vaisselle désinfectée. Les technologies interactives hiDefinition[™] et le système hydroDry[™] donnent de la vaisselle certifiée par la National Sanitation Foundation comme étant libre de bactéries à 99,9%.

Efficacité de l'eau et éconergétique. Le lave-vaisselle hiDefinition[™] est homologué ENERGY STAR[™] pour les économies d'énergie et d'eau. Meilleur nettoyage, plus grande efficacité.

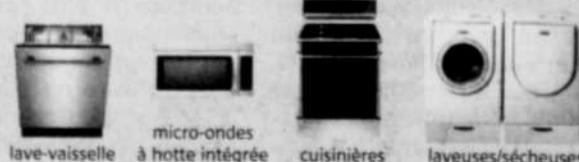
1-800-983-5143

OBTENEZ JUSQU'À 900 \$ EN CARTES-CADEAUX FUTURE SHOP AVEC LES GROS APPAREILS SIEMENS.
Cuisinière électrique xTronic[™]: 300 \$,
Laveuse ultraSense[™]: 150 \$, Sécheuse ultraSense[™]: 150 \$.
Lave-vaisselle: jusqu'à 200 \$.
Four à micro-ondes/hotte: 100 \$.

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUS LES GROS APPAREILS SIEMENS. 36 VERSEMENTS, SANS INTÉRÊTS.*
Consultez un spécialiste de la clientèle Future Shop pour plus de détails.
Offre valide du 8 au 15 septembre 2005.

*Avec votre carte Future Shop. Sujet à l'approbation de crédit. Achat minimum requis de 999 \$. Voir tous les détails ci-dessous.

Visitez www.siemens-home.ca/lesoleil



FUTURE SHOP

Venez voir la ligne complète d'appareils électroménagers intelligents Siemens chez Future Shop. Pour trouver un magasin près de chez vous ou pour faire un achat en ligne, visitez futureshop.ca.

Siemens. à l'avant-garde »»

* Sous réserve de l'approbation de crédit pour les achats effectués avec la carte de crédit Future Shop. Des frais de cotisation annuels de 25 \$ s'appliquent. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à futureshop.ca. Un achat d'au moins 99 \$ est exigé du détenteur de carte pour qu'il bénéficie de toutes les offres de financement « aucun intérêt » sur des périodes pouvant aller jusqu'à 35 mois. Les versements mensuels doivent être faits avant la date d'échéance tous les mois. La date d'échéance mensuelle dépend des cycles de facturation. Les taxes sont payables au moment de l'achat. Nous remercions à l'avenir à condition que : (1) les mensualités minimales (33 \$ ou 31 \$) soient versées avant la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt, (2) le solde soit payé avant la fin de la période promotionnelle sans intérêt. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt devient exigible et il est alors calculé au taux de 29,8 % par année sur les sommes en souffrance (à l'exception de notre offre de financement de 90 jours). Pour notre offre de financement de 90 jours, si les versements mensuels minimums ne sont pas versés, les intérêts courus sont calculés au taux de 29,8 % par année à partir de la date d'achat. Les versements mensuels minimums sont de 10 \$ ou de 3 % du montant financé, selon le plus élevé de ces sommes. Pour nos offres « versements égaux, aucun intérêt », une mensualité égale sans facilité à votre compte jusqu'à la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt et le paiement intégral devra être versé au plus tard à la date d'échéance mensuelle. Pour notre option « versements égaux, aucun intérêt » de 48 mois, un achat de 2 999 \$ est requis. Les versements mensuels minimums correspondent à 1148 \$ (2,083 % du montant financé) et/ou au cent supérieur le plus près. Les versements mensuels minimums sur les achats ordinaires qui ne sont pas faits à l'initiative de l'un de nos offres de financement ou les montants en souffrance ayant trait à des achats faits à l'initiative d'offres de financement sont de 10 \$ ou de 3 % du solde impayé, selon le plus élevé de ces sommes. Si le solde quotidien moyen est de :
... les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :
... les frais de crédit avec l'assurance FutureGuard pour 30 jours seront de :

250 \$	500 \$	750 \$	1 000 \$
5,52 \$	11,04 \$	17,75 \$	23,67 \$
8,90 \$	17,79 \$	26,68 \$	35,67 \$